ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Connue comme Cottage Double, Nos 618 et 620 rue Robert,

Entre les rues Laurel et Jersey.

Third District Building Association vs Charles A. Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,137—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robert, Soniat, Laurel et Jersey, désignés par les numéros neuf et dix, conformément à un plan fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 25 janvier 1890, annexé à un acte de vente à la "Union Homestead Association" passé pardevant C. T. Soniat, notaire, en date du 29 janvier 1890 et mesurant en mesure américaine, chacun vingt-huit pieds et sept pouces de face à la rue Robert par cent vingt-deux pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank Zengel, avocat pour les plaignants.
16 avril—16 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Sixième District, connue comme le No 1825 rue Berlin,

Entre les rues Baronne et Dryades.

Alphonse D. Denis vs William C. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et dépendances et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Dryades et Baronne, mesurant cinquante pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Ledit morceau ou portion de terre étant composé du tout du lot No 6, lequel mesure trente pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et cette portion du lot No 7, qui touche au lot No 6, mesurant vingt pieds de face à la rue Berlin sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les deux propriétés décrites formant ladite portion de terre de cinquante pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll et Carroll, avocats pour le plaignant.
16 avril—16 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété de Valeur du Premier District.

Connue comme le Reynolds Iron Works

S. Gumbel & Co vs Reynolds Iron Works Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 56,074—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les usines complètes des "Reynolds Iron Works Company Limited" comprenant les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, machines, outils, ustensiles et autres accessoires qui s'y trouvent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville et désigné par le numéro deux, borné par les rues Delord, Front, Fulton et Sud Market et mesurant cent vingt pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Front, cent vingt pieds trois pouces et deux lignes de face à la rue Fulton, cent vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Delord et cent vingt-huit pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Sud Market.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans
Saunders & Miller, avocats pour les plaignants
16 avril—16 22 29—mai 6 13 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Michael J. Walsh et succession de Mme Michael J. Walsh, Consolidées.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,066—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William J. Barrett, tuteur datif, et John A. Foley, exécuteur testamentaire de ces successions, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
16 avril—16 20 25

Succession de Mme Pauline Stéphanie de Livaudais, Veuve de Daniel Hippolyte du Suau de la Croix.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,680—Division C—Attendu que Arthur Denis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'Exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Pauline Stéphanie de Livaudais, Veuve de Daniel Hippolyte du Suau de la Croix, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
16 avril—16 20 25

Succession de Angela Fortier, veuve de Placide Bienvenu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,263—Division A. Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Angela Fortier, veuve de Placide Bienvenu, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
15 avril—15 19 24

Succession de Théodore Bruno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,092—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vve Théodore Bruno, tutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
15 avril—15 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme No 5367, rue Magasine, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

Charles B. Fee vs E. J. Cassard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,019—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 22, maintenant 241, borné par l'avenue Peters et les rues Magasine, Leontine et Camp, désigné par le No Quatre et mesurant trente pieds deux et 25/100 face sur la rue Magasine, trente pieds de profondeur dans le fond, cent dix-sept pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot 3 et cent seize pieds neuf pouces et 32/100 de pouce sur la ligne le séparant du lot No 5.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Harris Gagne, avocat du plaignant.
15 avril—15 16 22 29—Mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété du Septième District.

Emile E. Hatry vs Geo C. Lafaye.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 56,138—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi. des lots de terre ci-après décrits, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 181 anciennement 64 A, borné par l'avenue Carrollton et les rues Jeannette, Dublin et Cinquième. Lots 7 et 8 font face à l'avenue Carrollton, se touchant et mesurant chacun trente pieds un pouce et un 6/10 ligne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; lots 19, 20, 21, 22 et 23 faisant face à la rue Dublin et se touchant et mesurant chacun trente pieds un pouce et un 6/10 ligne sur cent dix huit pieds de profondeur entre lignes parallèles et une portion du lot No 11 commençant à soixante pieds deux pouces et trois 2/10 lignes de la rue Jeannette et mesurant trente pieds de largeur sur le côté le plus près de la rue Jeannette, la même largeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Cinquième par une profondeur sur une ligne parallèle avec l'avenue Carrollton et entre lignes égales, soixante pieds deux pouces et 2/10 lignes, ladite portion étant immédiatement dans le fond des lots 7 et 8; aussi une portion du lot No 12 commençant à une distance de soixante pieds deux pouces et trois 2/10 lignes de la rue Jeannette. Elle a une largeur de trente pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-dix pieds trois et quatre 4/5 lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.
15 avril—15 16 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux grands ilets de terre de valeur dans le Septième District, avec améliorations, etc.

John J. Paquette vs Mme Rachel L. Benton, exécutrice testamentaire dative.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,184—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Septième District de cette ville, anciennement la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson de cet Etat, désigné comme ilet No 289 A, nouveau No 618, borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin, Dixon et Dix septième, contenant 26 lots numérotés de 1 à vingt-six, inclusivement, d'après un plan dressé par Castaing et Celles, architectes, en date du 5 mars 1866 et déposé pour référence dans l'étude de James D. Augustin, ancien notaire en cette ville, les lots Nos 1 à 10, les deux inclusivement, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur l'avenue du Canal, par une profondeur sur chacun de cent dix-sept pieds six pouces; lots 11, 12, 13 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dixon sur une profondeur chacun de cent cinquante pieds. Lots Nos 14 à 25, les deux inclusivement, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur chacun de cent dix sept pieds six pouces et les lots Nos 24, 25 et 26 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dix-Septième sur cent cinquante pieds chacun de profondeur.

2°. Vingt-six certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, étant les lots numérotés de 1 à 26, les deux inclusivement, dans l'ilet 289, nouveau 619 lequel est borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin Dixon et Dix-huitième, étant le tout du dit ilet, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des rues Canal et Dublin, et trois cent vingt six pieds de face sur chacune des rues Dixon et Dix-huitième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James B. Rosser, Jr., avocat du plaignant.
15 avril—15 22 29—mai 6 13 19

PAR LE CONSTABLE.

Mme. Veuve E. F. Baird vs Frank Zink.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans No 18,726—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en mon entrepôt coin des rues Valence et Camp, dans le sixième district de cette ville, le LUNDI, 25 avril 1898, à midi, de la propriété décrite ci-dessous, à savoir:

Un lot de meubles de maison chaises, tables, et un wagon a un cheval, harnais etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY,
Constable, Quatrième Cour de Cité.
16 avril—16 20 25

Wm. P. O'Brien vs Jos. Feldmann.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 18,668—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, encoignure des rues Valence et Camp, dans la Sixième District de cette ville, le LUNDI, 25 avril 1898, à 1 heure P. M. précises, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de meubles de maison, un fauteuil de barbier et stand en marbre, belles glaces, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après inventaire enregistré en mon bureau

Conditions Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY.
Constable Quatrième Cour de Cité.
16 avril—16 20 25

VENTES A L'ENCAN'

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

PAR E. CURTIS.

LA PLUS GRANDE VENTE A L'ENCAN

—DE—

..BIJOUX..

JAMAIS FAITE EN CETTE VILLE.

$250,000

—DE—

Diamants, Belles Montres, Bijoux en or et ARGENTERIE.

Le Propriétaire se retirant des affaires.

Ce lot comprend le stock en affaires de **A. M. Hill** et est reconnu comme étant le **Plus Riche et le Plus Etendu** hors la ville de New York. La vente commencera

MERCREDI, 16 MARS, à 10 A. M.

—AUX—

Nos 631-635 rue du Canal, près Royale

Et continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.

La vente sera positivement sans réserve.

CONDITIONS—COMPTANT. **E. CURTIS**, Encanteur.

13 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI 17 MAI.

Propriétés de Choix dans les 8me et 9me Wards du Troisième District.

Succession de Marie Louise Casale. Veuve Jean Campagnolle.

PAR LOUIS A. RICHARDS, et Co. Louis A. Richards Encanteur — Bureau, 629 rue Commune MARDI, le 17 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs. Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 11me jour d'avril 1898, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans. Division B, dans l'affaire de la succession de Marie Louise Casale, veuve de Jean Campagnolle, No 54,715 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Un certain lot ou portion de terre avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Mandeville Remparts et Marigny, mesurant au pied américain, (17) dix-sept pieds (9) neuf pouces de face à la rue St Claude sur une profondeur de (127) cent vingt sept pieds (10) dix pouces et (5) cinq lignes, et (18) dix huit pieds de largeur sur la ligne du fond, faisant partie du lot original numéro 339, du plan du faubourg Marigny.

Les améliorations consistent d'un joli cottage simple en bois couvert en ardoises connu par le No 2262 de la rue St Claude et ayant cinq chambres, deux hangars, deux cuves, corridors pavés et banquette, etc, etc.

2° Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Remparts et St-Claude, désigné comme lot No deux, dressé par A Castaing et forme l'encoignure des rues St-Claude et Marigny, et mesurant, au pied américain, (40) quarante pieds (1) un pouce (4) quatre lignes de face à la rue St-Claude sur une profondeur de (96) quatre-vingt seize pieds et face à la rue Marigny.

Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois à un étage, occupée par une buvette et résidence et ayant une grande buvette et huit chambres, hangars, deux cuves, etc, connus comme les Nos 2236 et 2240 rue St Claude.

3° Deux certains lots de terre, avec les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, St-Claude et Marais désignés comme lots Nos un et deux et mesurant comme suit

Le lot No un (30) trente pieds (8) huit pouces et (4) quatre lignes de face à la rue St Claude sur une profondeur et de face à la rue Mazant de (117) cent dix sept pieds (1) un pouce et (4) quatre lignes et le lot No 2 mesurant (30) trente pieds (7) sept pouces de face à la rue St Claude, sur une profondeur de (117) cent dix sept pieds (1) un pouce et (4) quatre lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent a un cottage simple en bois, ayant quatre chambres et une grande écurie en bois, avec quatre chambres pour (40) quarante têtes d'animaux occupé par une vacherie et connu par le No 4103 rue St Claude.

4° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet numéro un, borné par les rues Marigny, St Claude, Champs-Elysées et Marais formant l'encoignure des rues St-Claude et Marigny, et les dits lots mesurant chacun (36) trente-six pieds de face à la rue St Claude sur (103) cent trois pieds (4) quatre pouces et (4) quatre lignes de profondeur.

Les améliorations consistent du cottage en bois couvert en ardoises Nos 1110 et 1112, rue Marigny, contenant six chambres avec hangar et citerne dans la cour et le cottage en bois 2229 rue St-Claude contenant trois chambres, hangars, citernes, etc. banquette pavée. Ces propriétés sont toutes louées à de bons locataires;

Termes et conditions—Une demie ou plus, ou le tout, comptant la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque, lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité, les taxes de l'année courante devant être assumées par l'acquéreur; dix pour cent du prix de l'adjudication devant être déposés entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 avril—16 17 24—mai 1 8 15 16 17

AVIS AUX CREANCIERS.

E. C. Bosse versus ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,805—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. A. Linville, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
16 avril—16 22 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 56,319—Cour Civile de District—Division "B"—J. M. Seligman vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la pétition et le tableau dans cette affaire soient enregistrés et qu'une réunion des créanciers de J. M. Seligman soit tenue pardevant G. C. Preot, notaire public de cette paroisse, le 18me jour de mai 1898, qu'Edgar Cahn, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du pétitionnaire, et que dans l'intervalle et jusqu'à de nouveaux ordres de la cour, toutes procédures contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 15 avril 1898.
Signé: FRED. D. KING, juge.
Pour copie conforme
JAMES D. RANKIN.
Député-Greffier.
E. A. O'Sullivan, avocat.
16 avril—16 30—mai 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans No 56,321 Division C—John Ader vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la demande du pétitionnaire soit ici accordée et que la cession de propriété faite dans cette affaire soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et que W. K. Horn, avocat soit appointé pour représenter les créanciers absents et que Francis Lory Jr, notaire public en cette paroisse soit nommé pour tenir une réunion des dits créanciers, conformément à la loi, le mercredi 18ème jour de mai 1898 à 11 heures A. M., en son bureau No — Hennen Building et que dans l'intervalle toute procédure judiciaire contre ledit pétitionnaire aussi bien que ses propriétés soit suspendue.

Nouvelle-Orléans, 15 avril 1898.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
Jas D. RANKIN, député greffier.
16 avril—16 30—mai 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante

D'Actions de Chemin de Fer

—DE—

BEAUCOUP DE VALEUR

—ET DE—

Propriétés Foncières de Choix

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT.

Cinquante-trois (53) Actions de la New Orleans City and Lake Railroad Co.

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages,

Nos 325 et 327 rue Royale,

Entre les rues Bienville et Conti,

—ET—

Le Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages,

Nos 416 et 418 rue Royale,

Entre les rues Conti et St-Louis.

A L'ENCAN,

Succession de François Meunier.

No 49,928—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 5 mai 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en cette ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 28 mars 1898. Il sera vendu aux enchères publiques les propriétés de valeur ci dessous décrites, à savoir—

Stocks.

Cinquante-trois (53) actions du fonds capital de la New Orleans City and Lake Railroad Company, payées en plein.

Propriétés Foncières.

"A"—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Conti, St-Louis et Passage de la Bourse, mesurant environ 34 pieds de face à la rue Royale, 53 pieds 3 pouces 4 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Conti sur la première profondeur alors que ledit lot s'ouvre de 3 pieds 2 pouces et 2 lignes sur une ligne oblique et de 6 pieds 2 pouces et une seconde profondeur de 47 pieds 6 pouces et 2 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Louis; 106 pieds 1 pouces 6 lignes de profondeur.

Les améliorations consistent en le magasin et résidence en briques à trois étages connue comme les Nos 416 et 418 rue Royale et contient magasin et six chambres au rez-de-chaussée, le second étage a environ 10 chambres, vestibule, galerie devant et derrière, le troisième étage a 4 chambres devant et 4 chambres derrière.

"B" Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Bourbon, Bienville et Conti, et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en le magasin et résidence en briques à trois étages connu par les Nos 325 et 327 rue Royale et contenant magasin au rez de-chaussée avec 2 chambres et hangar dans le fond, le 2me étage a 5 chambres et 2 vestibules, le 3me étage a 6 chambres en tout.

Conditions de la vente—Pour les actions comptant avant le transfert.

Pour les Propriétés foncières. Le tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, la balance en billets à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès, les acquéreurs devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour cette année 1898 et tenir la propriété assurée jusqu'au montant des billets et transférer les polices d'assurances aux porteurs des billets. dix pour cent du prix d'achat à être déposé comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant J. F. Meunier Esq., notaire.

29 mars—29—avril 3 10 17 24—mai 1 5

PAR W. C. H. ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage entre les héritiers de tout âge.

JEUDI, 21 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, par W. C. Robinson, encanteur, bureau 812 rue Commune, Hennen Building, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D. de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date et signé le 19 mars 1898, dans l'affaire de la succession de Emilie Louise Offensandt, épouse de Hans Karl Briegleb, décédé, et de Henriette Thérèse Offensandt, épouse de Geo W. Albers, décédé, consolidé, No 55,560 du Dossier, je procéderai à vendre aux enchères publiques.

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 238 borné par les rues Lesseps, Bourgogne, Dauphine et Poland, désignés par les Nos 14 B, 15, 16, 17 et 18 sur un arpentage fait par Frank H. Waddell C. E., en date du 18 mars 1898, conformément auquel arpentage lesdits lots mesurent comme suit: Lot 14 B., forme l'encoignure des rues Lesseps et Bourgogne et mesure 35 pieds 9 pouces de face sur la rue Lesseps par une profondeur et face sur la rue Bourgogne de 115 pieds, entre lignes parallèles. Lot 15 à 18 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face sur la rue Lesseps, par 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Un tiers comptant, la balance à un et deux ans à 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1898 à être assumées par les acquéreurs. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur, et payera pour les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire.

20 mars — 20 27 — avril 3 10 14 à date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 10 MAI 1898.

Nos 4737-4739 rue Dauphine, E'encoignure de l'avenue Jourdan.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, 10 mai 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre en date du 29 mars 1898 et rendu par l'honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de la succession de John Volker, No 55,770 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Jourdan, les rues Bourgogne Dauphine et Sisters, et désigné comme ilet No 233, anciennement 13 composé d'une partie des lots 8, 9, 10, 11 et 12, du plan original, et désigné par la lettre A, sur un certificat du voyer fait par A. De Armas, député voyer de ville, en date du 8 avril 1885 et annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 30me jour d'avril 1888, mesurant au pied américain (50) cinquante pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de (139) cent trente neuf pieds (1) un pouce et (3) trois lignes et de face à l'avenue Jourdan entre lignes parallèles et forme l'encoignure de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan.

Les améliorations consistent d'une grande bâtisse en bois à un étage ayant une grocerie avec abavant couvrant toute la banquette, aussi six jolies chambres et une large galerie couverte, dans la cour il y a hangar, écuries, cuves etc.

Sur le lot de face qui touche à la maison principal est un shop en bois à un étage qui a été en usage pendant longtemps comme Shop de Boucher, banquette sur la rue Dauphine est couvert avec des planches et est pavé avec ciment, sur l'avenue Jourdan; le tout en bon état.

Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste du prix s'il y en a en un ou un et deux ans de crédit au gré de l'acquéreur payable en un ou deux billets à recevoir de l'acquéreur avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, le tout garanti par lien de vendeur et privilèges et hypothèque spéciale sur ladite propriété, ensemble avec les autres clauses usuelles de garantie. Les taxes pour l'année courante, 189°, seront payées par l'acquéreur: dix pour cent du prix de son adjudication seront déposées avec l'encanteur pour lier la vente. Actes de vente pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 avril—9 10 17 24 mai—1 8 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage. Mardi, 26 Avril. Encoignure Remparts et Piété. Cottage Double en Bois, Couvert en Ardoises.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—Louis A. RICHARDS, Encanteur. Bureau No. 629 rue Commune—Le MARDI, 26 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Bourse des Encanteurs) Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 29 septembre 1897 et signé le 6 octobre 1897, aussi en vertu d'un ordre signé et daté le 25 mars 1898 approuvant et homologant les procédures d'une réunion de famille tenue pardevant F. D. Charbonnet notaire, le 17me jour de mars 1898, par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire intitulée succession de Mme Marguerite Parr épouse décédée de John Hemel, No. 53,950 du docket de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville et désigné par le No 2 de l'ilet No 7, borné par les rues Remparts, St Claude, Piété et Louisa lequel lot forme l'encoignure et mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Piété sur 100 pieds de profondeur et façade sur la rue Remparts.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, hangar, citerne, etc., loué de chaque côté $7 par mois.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance du prix d'adjudication (s'il y en a) en un crédit d'un an, ou de un et deux ans, à son option, devant être représenté par autant de billets à recevoir égaux ou inégaux du dit acquéreur, suivant qu'ils lui conviendront aux parties de ce procès en partage, portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication devant être garantis avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant des dits billets exigible du dit acquéreur en cas de la nécessité d'un procès pour enforcer le paiement la dessus, par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, et laquelle doit être conservée assurée contre le feu pour l'entière valeur des améliorations là-dessus jusqu'au paiement entier des dits billets, avec une clause dans la police qu'en cas de perte l'argent de l'assurance sera payé au vendeur jusqu'au montant de leurs billets non payés. Que dix pour cent du prix de l'adjudication soient déposés par l'acquéreur entre les mains de l'encanteur. Les taxes de l'année courante 1898 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26 27 av—3 10 17 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 26 avril 1898.—Propriété de Choix dans le Troisième District.—Propriété dans le Huitième Ward.—Succession de Veuve Jean Campagnolle

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.—Louis A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No629 rue Commune—Le MARDI, 26 avril 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé par l'Hon, Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, le dit ordre porte la date du 24 mars 1898, dans l'affaire de la succession de Veuve Jean Campagnolle, No 54,715 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un cottage double en bois connu par les numéros 1113 et 1115 rue Marigny.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, St Claude, Marais et Mandeville, faisant partie des lots Nos 5 et 6 et mesurant au pied américain (30) trente pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de (63) soixante-trois pieds (10) pouces et (6) six lignes.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises, allée sur les deux côtés et ayant 4 chambres, hangar, etc, sur chaque côté, cuve, banquette pavée; près du dépôt du N. O. & I. R. R., loué pour $8 par mois.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant le reste s'il y en a payable en un et deux ans, avec billets portant intérêt à huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement final garanti par hypothèque et privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantis; l'acquéreur assumera les taxes de l'année 1898 en sus du prix de son enchère et de faire un dépôt de dix pour cent comptant à l'adjudication du prix au moment de son adjudication. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26 27—avril 3 10 17 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, 21 avril, à 10 heures A. M.

Coin Dauphine et l'avenue Jourdan.

Meubles, Nattes, Ustensiles de cuisine etc., Groceries, Liqueurs, Vitrines, Etagères, etc. Pour le compte de la succession de John Volkel.

Dossier No 55,670 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

EN vertu et conformément à un ordre en date du 29 mars 1898, rendu par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, au local ci-dessus désigné JEUDI, 21 avril 1898, à 10 heures A. M., à l'encan il sera vendu les effets mobiliers conformément à un inventaire déposé en mon bureau. Conditions—Comptant.

LOUIS A. RICHARDS. Encanteur
10 avril—10 14 17 18 19 20 21

AVIS AUX CREANCIERS.

S. Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,974—Division D

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le receveur de cette affaire des recettes et débours pour le mois de décembre 1897 ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
9 avril—9 13 18

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉS PRODUCTIVES

—ET—

Avantageusement Situées dans le Troisième District.

Nos 1419 et 1421 avenue des CHAMPS-ELYSEES, entre les rues VILLERE et ROBERTSON, résidence double à un étage, en parfait état, dans une localité s'améliorant rapidement, près des églises, chars électriques, marchés, écoles et autres avantages. Voisinage des plus désirables S'est toujours louée $15 par côté. louée maintenant $288 par an, ou $24 pour les deux côtés.

Encoignure des RUES COLOMBUS et GALVEZ, élégante résidence double à un étage, en parfait état, dans un voisinage prodigieusement amélioré et continuant à s'améliorer, avec toutes les commodités à portée de la main. Louée au taux réduit de $240 par an payable mensuellement.

No 1448 rue ROCHEBLAVE entre les rues COLOMBUS et KERLEREC. Un gentil cottage, retiré de la rue, élevé de 7 pieds, en parfait état et condition et à proximité de toutes les commodités. Le meilleur des voisinages

Succession d'Angela Boisblanc Veuve de Jules Verlein De Gray.

No 55,884—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 4 mai 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'hon Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 mars 1898, pour le compte de ladite succession la suivante décrite propriété à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là-dessus sifué dans le troisième district de cette ville, formant l'encoignure des rues Galvez et Colombus, dans l'ilet borné par les rues borné par les dites rues et les rues Johnson et Kerlerec, mesurant 30 pieds de face à la rue Galvez sur 80 pieds de profondeur et de façade à la rue Colombus.

Les améliorations consistent en une élégante résidence double à un étage, en bon état, ayant trois chambres de chaque côté, cuisine, citerne, latrine, etc. loués de chaque côté $10 par mois. Connue sous le Nos municipaux 1480 et 1482 rue Galvez.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances là-dessus situé dans le Faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 4 borné par les rues Champs-Elysées, Robertson, (autrefois St-Jean Baptiste), Villeré, (autrefois Girod) et Marigny, mesurant, en mesure américaine, 40 pieds de face aux Champs-Elysées sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'une très élégante résidence double à un étage avant dix chambres en tout, citerne, latrines etc. Louée $24 pour les deux côtés ou $288 par an, payable mensuellement. Connue sous les Numéros municipaux 1419 et 1421 avenue des Champs-Elysées. Le logement No 1421 a un large passage comme entrée et un hangar dans le fond.

3°. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendences la dessus, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 1192, borné par les rues Rocheblave, Colombus, Tonti et Kerlerec, désigné comme lot No 9, d'après le plan de Louis H. Pilié, voyer de ville, le 10 décembre 1860 et déposé en l'étude de C. E. Fortier, autrefois un notaire en cette ville, comme le plan 58, livre 1, une copie certifiée duquel plan est annexée à un acte passé par devant M. V. Dejan, notaire, le 26 juillet 1894, et mesurant d'après cela 31 pieds 7 pouces et une ligne et demie de face à la rue Rocheblave; 32 pieds 5 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 75 pieds 9 pouces sur le côté vers la rue Colombus, le séparant du lot No 8 et de 69 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de côté vers la rue Kerlerec, le séparant du lot No 10 lequel lot No 10 forme l'encoignure des rues Rocheblave et Kerlerec et lequel dit lot No 9 commence à une distance de 31 pieds 7 pouces et une ligne et demie de l'encoignure des rues Kerlerec et Rocheblave.

Les améliorations consistent en un joli cottage retiré de la rue, élevé d'environ 7 pieds, ayant vestibule au centre, avec deux chambres de chaque côté du vestibule galerie sur le devant, 1 cabinet, jolie barrière, latrine, citerne, etc, au rez-de-chaussé, salle à manger, cuisine, etc. A toujours été habité par le propriétaire. Rapportera $20 par mois. Le cottage est en parfait état. Les personnes désirant un petit "home" dans un bon et bien habité voisinage feraient bien de le visiter avant la vente. Connu sous le numéro municipal 1448 rue Rocheblave.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à un et deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs datés du jour du passage de l'acte de vente et portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement et garantis par liens, privilèges et hypothèques spéciales du vendeur; les acquéreurs devant assurer les maisons et autres améliorations jusqu'au montant des billets et transférer les polices. Les actes devront contenir la clause de non-aliénation et 5 pour cent d'honoraires d'avocat et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devront assumer le paiement, en plus et au dessus du prix d'adjudication de toutes les taxes de 1898, et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et dans le cas où les acquéreurs ne se conformeraient pas avec l'adjudication faite, dans les quinze jours qui la suivront y seront mis en défaut sans aucune autre formalité, et les acquéreurs n'auront droit aux loyers qu'à partir de la date du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant M. V. Dejan, notaire, aux frais des acquéreurs.

3 avril—3 5 10 17 24 · mai 1 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Themy Lafon.

No 41,124—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue Commune, MERCREDI 4 mai 1898, à midi il sera vendu aux enchères publiques à la New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 28 mars 1898. pour le compte de la dite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir:—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 12 de l'ilet No 34, lequel est borné par les rues St Louis, Galvez, Johnson et le Canal Carondelet mesurant 28 pieds de face à la rue St Louis sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple retirée de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisances connue par le numéro municipal 2121 (ancien 377) rue St-Louis.

2° Trois certains lots de terre situés dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, Nos 8, 9 et 10, de l'ilet No 29, borné par les rues France, Lesseps, Célestine et Joséphine, lesdits lots mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face sur la rue France par 138 pieds 10 pouces entre lignes parallèles. Lot No 8 formant l'encoignure des rues France et Célestine.

3° Un certain ilet de terre situé partiellement dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la Paroisse de Jefferson de cet Etat, borné par les rues Van Buren, Clio, Erato et Quatrième mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Quatrième et Van Buren et 290 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur chacune des rues Clio et Erato

Termes et Conditions — Comptant sur l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Doriocourt notaire au frais des acquéreurs.

3 avril—3 10 17 24—mars 1 4

CHEMIN DE FER LOUISVILLE ET NASHVILLE.

Le temps le plus rapide entre la Nouvelle-Orléans et New York est maintenant par le service double quotidien des trains limités du chemin de fer Louisville et Nashville.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

SPECULATEURS,

Ceux en Quête de Résidences,

Une Occasion de Placements Supérieurs.

CETTE IMPOSANTE

RESIDENCE

De Choix en Briques à Deux Etages

SOLIDEMENT BATIE,

Connue comme le Nouveau Numéro Municipal

1141 rue Prytanée,

Et formant l'encoignure de la rue Clio

A proximité et en pleine vue de cette propriété se trouvent l'Eglise St-Paul et la place Margaret.

Cette Bâtisse en Briques

A trois Etages, Solide et Bien Bâtie,

Connue comme le Nouveau Numéro, Municipal.

917 RUE MAGASINS

Dans l'ilet borné par les rues Camp St-Joseph et Delord, ou Avenue Howard, imposante, attractive et substantielle, et d'une location désirable et lucrative.

Dans l'affaire de la succession de Alice B. McCloskey (ou Stator).

No 53,155—Cour Civile de District—Division A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—Il sera vendu le JEUDI, 19 mai 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à deux ordres ou décrets de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un daté et signé le 21 février 1898, et l'autre daté et signé le 12 avril 1898, la propriété ci-dessous décrite sera vendue à l'enchère publique—

1. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues des Magasins, St Joseph, Camp et Delord et désigné par le lot No 6 sur un plan par Joseph Pilié voyer, daté du 19 Janvier 1839, ledit lot mesurant 25 pieds de face à la rue des Magasins sur 110 de profondeur, et est borné sur un côté par le lot No 5, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à John A. Maybin, et acquise par les dits descendants de Mme F. Lichtenstein, par acte de vente pardevant A. Ingraham, ci devant notaire, daté du 8 juillet 1881, et enregistré au bureau des transferts dans le livre 114, folio 518.

Les améliorations représentent une solide résidence en briques à trois étages connue sous le nouveau numéro municipal No 917 rue Magasins entre les rues St Joseph et Delord et l'avenue Howard contenant doubles salons, vestibule, salle à manger, cuisine, neuf chambres à coucher, cour en pierres plates et une grande citerne, très accessible pour le centre des affaires.

2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet désigné par le No 184, borné par les rues Prytanée, St Charles, Calliope et Clio, et formant l'encoignure des rues Prytanée et Clio, et mesurant 25 pieds 5 pouces de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur, acquis par le dit descendant par achat de T. Fitzwilliam, le 9 février 1889, pardevant Wm J. Castell ancien notaire, bureau des transferts livre 112, folio 237.

Les améliorations consistent en une résidence de valeur en briques à deux étages connue par le nouveau numéro municipal No 1141 rue Prytania, formant l'encoignure de la rue Clio, contenant de grands salons, salle à manger cuisine au rez-le-chaussée, neuf grandes chambres à coucher, ensemble avec cabinets, salle de bain, citernes; en face de la Place Margaret et l'église St Paul, accessible à toutes les lignes de cars électrique.

Les placements de valeur ci-dessus valent bien l'attention des placeurs.

Conditions—La moitié comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudication et faisant un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Charles Rosen Esq. notaire, au frais des acquéreurs.

13 avril—13 14 16 17 21 24 28—mai 12 15 à date.

PAR E. A. CARRÈRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans le Second District.—Aux enchères publiques, MERCREDI, 4 mai 1898—Succession de Mme Mary A. Keeny Schlesinger.

PAR E. A. CARRÈRE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, le MERCREDI, 4 mai 1898, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en face de l'Hôtel St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 28 mars 1898, dans l'affaire ci dessus intitulée les propriétés ci-dessous seront vendues aux enchères publiques—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 125, borné par les rues St-Pierre, Johnson, Galvez et Canal Carondelet, conformément à un plan par Bringier voyer général le 26 juillet 1836 et déposé comme plan No 11, Livre B dans le bureau de L. Terand, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue St Pierre sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; mesure française

Les améliorations consistent en un cottage avec deux chambres et citerne.

Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1898. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais des acquéreurs; 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

3 avril—3 10 17 24—mai 1 3 4

Hotel Grunewald.

Un établissement strictement de première classe.

Rue Baronne, près Canal.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Ecrivez pour les prix à Theo. Grunewald gérant. 12 déc—6m